

BULLETIN D'INFORMATION

6 avril 2021

AUX PRESTATAIRES DE SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

1-Distribution des masques à fenêtre

Le 6 avril 2021, le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a informé le ministère de la Famille (Ministère) que toutes les vérifications effectuées pour les masques à fenêtre sont terminées. L'analyse des caractéristiques nécessaires à la vérification de la conformité à la norme ASTM F2100 a été effectuée par un laboratoire nord-américain ISO 17025. Ceux-ci peuvent maintenant être distribués dans l'ensemble du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

La distribution des masques à fenêtre est donc prévue dans la semaine du 19 avril en quantité suffisante afin de répondre aux besoins de tout le personnel éducateur. La distribution de masques de procédures pour le personnel non éducateur va également se poursuivre mensuellement.

Les livraisons seront effectuées auprès des bureaux coordonnateurs de chaque territoire comme c'est le cas habituellement. Nous en profitons pour les remercier de leur aide et de leur collaboration!

En ce qui concerne la récupération des masques MC 9501 et SNN 200642, soyez assurés que le CAG fait actuellement des démarches à ce sujet et nous reviendra sous peu avec des consignes.

Ce bulletin est une publication qui contient des informations ponctuelles pour les SGEE en contexte de pandémie. Veuillez toujours vous référer à la version la plus récente du bulletin, car l'information concernant un sujet est susceptible d'être mise à jour en fonction de l'évolution de la situation.

Si vous n'avez pas trouvé de réponse à vos questions, nous vous invitons à communiquer avec la Direction de l'amélioration des services à la clientèle et de la gestion des plaintes du Ministère en composant le numéro de téléphone sans frais suivant : 1 855 336-8568, de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.